



ARCHITECTURE. Un toit végétalisé, pour une isolation naturelle, a été posé sur une maison de Caudéran par une société de Villenave-d'Ornon

Le sedum par-dessus les toits

■ Son rêve ? Faire fleurir les toits. C'est désormais chose faite. Stéphane Demguilhem, le gérant de Vertige, société basée à Villenave-d'Ornon, vient de poser 100 mètres carrés de sedum (petite plante grasse très résistante) sur un toit de Caudéran, en une heure. Cette nouvelle installation permet d'augmenter l'isolation thermique et phonique du toit tout en le protégeant des agressions climatiques.

L'idée lui en est venue voici plusieurs années alors qu'il rendait visite à une amie dans un hôpital. « En regardant par la fenêtre, j'ai pensé que sa vue serait beaucoup plus jolie si les toits étaient fleuris », témoigne Stéphane Demguilhem. Les toits végétalisés existent depuis longtemps dans les pays du nord de l'Europe. Mais si le système fonc-

tionne bien dans un climat frais et humide, il est moins adapté au sud ou la canicule peut sévir. De plus, la terre est lourde (entre 50 et 1 500 kg par mètres carrés) et peut endommager des habitations fragiles.

Stéphane Demguilhem a imaginé un autre système. Du sedum posé sur une couche de chanvre irriguée par des tuyaux. Le tout est peu gourmand en eau, léger (20 à 35 kg par mètres carrés), résistant, facile à poser et à entretenir (pas de tonte, six visites d'entretien la première année puis deux par an). Le tout coûte entre 50 et 100 euros H.T. le mètre carré (1).

Développement. Depuis qu'il s'est installé, en février dernier, Stéphane Demguilhem a équipé deux maisons à Bordeaux, une à

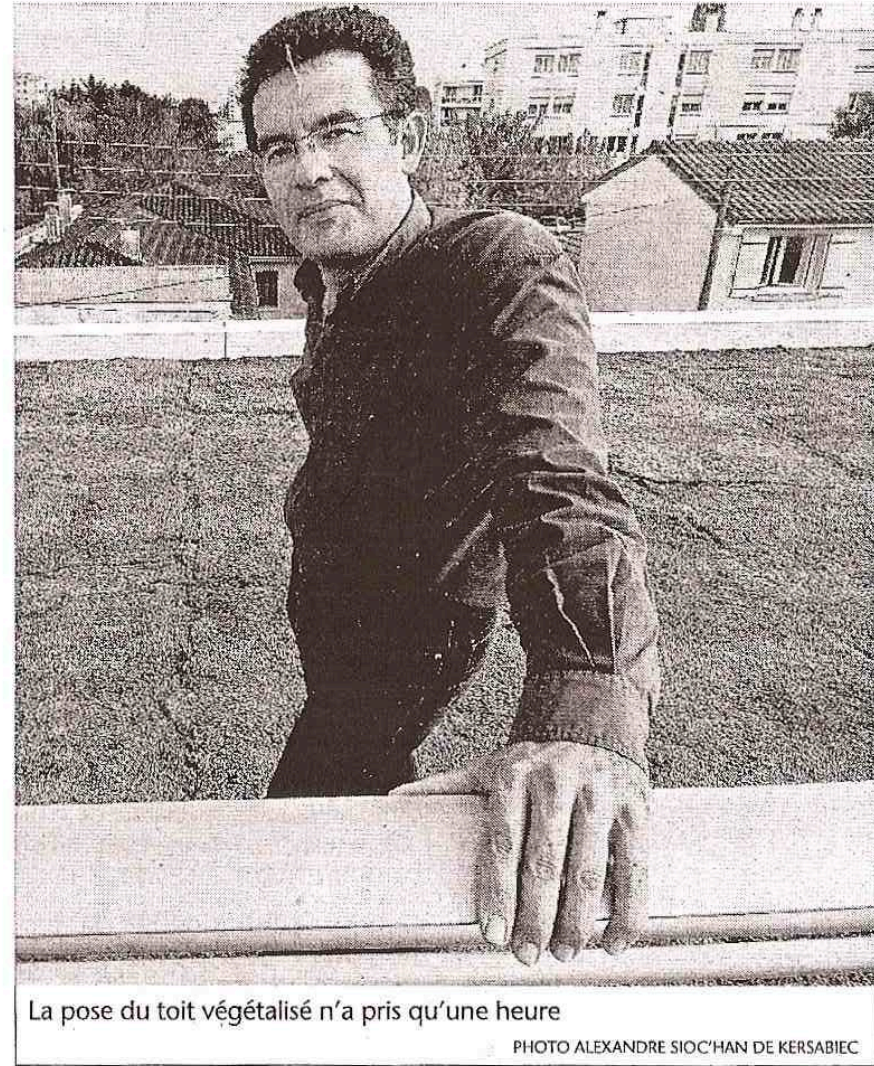
Arcachon et deux dans la région parisienne. Il est actuellement en contact avec l'aéroport de Paris et différentes entreprises françaises et étrangères.

Il souhaite désormais monter une formation à la végétalisation des toitures.

Il est en pourparler avec l'Association nationale des pupilles de la nation pour proposer cet enseignement au jeunes du Château de Tenet à Mérignac. Et pour obtenir davantage de marchés publics, l'entreprise réunit les certifications nécessaires à son agrément CSTB (Centre scientifique et technique du bâtiment), une reconnaissance nécessaire pour prouver la qualité de son produit.

• **Edwige Bouffault**

(1) Rens. 0820 203 201



La pose du toit végétalisé n'a pris qu'une heure

PHOTO ALEXANDRE SIOC'HAN DE KERSABIEC